



COMMUNE DE GROSBOUS

1, rue de Bastogne L-9154 Grosbous

www.groussbus.lu

KlimaPakt 
European Energy Award

Dossier traité par: Steve Beckers Tél. : 83 80 22 -31 backoffice@groussbus.lu

AVIS AU PUBLIC

Conformément à l'article 60 § 2 de la loi du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles, il est porté à la connaissance du public que la **décision** plus amplement décrite ci-dessous a été délivrée par le Département de l'environnement du Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable (MECDD) :

Référence MECDD:	82749-M
Objet :	la prorogation de l'autorisation n°82749 du 25 avril 2018 concernant la mise en conformité des déversoirs d'orages ainsi que la réalisation de travaux supplémentaires concernant le renouvellement partiel de la canalisation et la construction d'un nouveau déversoir
Requérant :	SIDEN
Adresse :	Bleesbruck L-9359 Bettendorf
Date de la décision :	13.11.2020
Lieu :	sur les territoires des communes de Clervaux, d'Esch-sur-Sûre, de GROSBOUS, de Kiischpelt, du Lac-de-la-Haute-Sûre, de Mertzig, de Rambrouch, de Wahl, de Weiswampach, de Wiltz, de Wintrange et de Winseler
Début du délai de recours :	20.11.2020
Fin du délai de recours :	22.02.2021
Remarque(s) :	Le public peut prendre inspection de la décision sur le site internet de la commune (www.groussbus.lu) ou <u>sur rendez-vous</u> à la maison communale

Grosbous, le 18 novembre 2020

pr. le collège des bourgmestre et échevins,

le bourgmestre,

le secrétaire,

